

Modalités de participation au dispositif Collège au Cinéma

Inscription en 3 étapes :

Étape N° 1 :

Nommer un professeur coordonnateur au sein de chaque collège

Son rôle :

- Il complète le dossier de candidature en collaboration avec ses collègues et le fait valider par le chef d'établissement :
- le formulaire d'inscription au dispositif qui présente le projet pédagogique des équipes ;
- le formulaire de bilan pour l'année en cours si son établissement a participé à l'opération.
- Il prend contact avec le cinéma partenaire pour recueillir son approbation et lui faire parvenir un exemplaire du formulaire d'inscription ;

Pour trouver votre cinéma (voir liste ci-après) :

Sarah Denis, Cinéparadis, sd@cineparadis.fr - 01 64 22 78 91

Tout au long de l'année :

- Il envoie au début du mois de septembre les effectifs réels des élèves participants
- Il fait le relais des informations concernant le dispositif au sein des équipes et en lien avec les différents partenaires.
- Il programme avec le cinéma partenaire les projections pour les classes inscrites.

Étape N° 2 :

Formaliser par écrit un projet de classe et s'inscrire en ligne sur le site seine-et-marne.fr / rubrique téléservices (entre le 11 avril et le 31 mai 2022)

- Pour les établissements souhaitant entrer dans le dispositif : **l'inscription est limitée à 2 classes la première année.**
- Pour les autres établissements, sauf accord de votre salle partenaire, **l'inscription se fait pour 2 classes au minimum.**
- **L'inscription de plus de 5 classes nécessite l'engagement d'un nombre significatif d'enseignants** afin de garantir la qualité de la réception en salle et de l'accompagnement pédagogique en classe.

La plupart des établissements publics locaux d'enseignement (EPL) disposent d'un compte d'accès à la plateforme de télé services. Avant toute inscription, veuillez-vous adresser à votre chef d'établissement ou votre gestionnaire (il ne peut y avoir deux comptes associés à un même collège).

Pour des conseils dans la rédaction de votre projet :

Thomas BONNANS, professeur relais - thomas.bonnans@ac-creteil.fr

DSDEN - 01 64 41 27 40

Pour les questions liées à la plateforme de téléservices :

Sandrine Lachaux, Département - sandrine.lachaux@departement77.fr - 01 64 14 60 52

Micheline Robcis, Département - micheline.robcis@departement77.fr - 01 64 87 37 67

Calendrier

Du 11 avril au 31 mai	Saisie en ligne du dossier de candidature
Fin juin	Examen des dossiers par le comité de pilotage. Les dossiers de candidature font l'objet d'un examen par un comité de lecture départementale et d'une validation par le comité de pilotage du dispositif. La validation des inscriptions sera subordonnée à la qualité du projet présenté par chaque établissement à partir de la nouvelle programmation.
Été	Notification de l'avis du comité de pilotage par courrier aux établissements
Début septembre 2022	Confirmation des effectifs réels par les établissements via le site seine-et-marne.fr (rubrique téléservices) n.b. : la confirmation des effectifs réels correspond à un ajustement des effectifs dans chacune des classes préinscrites. L'inscription d'une classe supplémentaire ne pourra pas être prise en charge financièrement par le Département.
Entre le 28/08 et le 16/09/2022	Saisie par le chef d'établissement dans GAIA responsable des inscriptions à la formation du PAF

Étape N°3 :

Inscrire les enseignants aux journées de formation

Le chef d'établissement inscrit obligatoirement deux à quatre professeurs aux journées de formation en fonction du nombre de classes engagées avant la date limite. Il se rapproche du coordinateur collège au cinéma de l'établissement pour les désigner. Une convocation sera adressée par la DAFOR aux enseignants concernés.

→ L'identifiant du dispositif et le code du module seront communiqués avec la lettre de validation de candidature.

Calendrier prévisionnel (*Sous réserve de mesures sanitaires*)

Septembre 2022 : saisie des inscriptions à la formation PAF dans GAIA responsable

Octobre ou novembre 2022 : stage de trois jours inscrit au PAF

Contact : Isabelle BOURDON, conseillère cinéma, DAAC Créteil - isabelle.bourdon@ac-creteil.fr

Critères de sélection des candidatures :

L'inscription au dispositif est **conditionnée à la formalisation écrite d'un projet pour l'ensemble des classes participantes** qui sera validé par une commission d'examen des projets.

Il est donc impératif qu'au moment de leur inscription, **les équipes aient une connaissance précise de la programmation et des pistes d'exploitation cinématographique qu'elle propose.**

La formation permettra de consolider leur culture cinématographique par des interventions de spécialistes sur les films ou sur des questions transversales.

Pour être éligible, la demande doit être formulée de la façon suivante :

- Toute demande doit être présentée via le formulaire d'inscription accessible sur le site seine-et-marne.fr (rubrique téléservices) ;
- Le dossier doit comporter l'intégralité des renseignements demandés ;
- Toute demande doit comporter l'approbation du chef d'établissement et de la salle de cinéma partenaire ;
- La transmission du dossier de candidature par la voie électronique doit intervenir jusqu'au 31 mai inclus, date de clôture des inscriptions ;

→ Le non-respect de l'ensemble de ces obligations entraînera le rejet de la demande.

→ La recevabilité des dossiers s'appuie sur les objectifs généraux du dispositif et sur la qualité de la réflexion des équipes.

→ Une attention particulière sera apportée aux projets qui :

- indiquent des objectifs pédagogiques et des pistes de travail transversales, en évitant une

approche uniquement « disciplinaire » des thématiques soulevées par les films de la programmation ;

- tiennent compte des spécificités esthétiques offertes par les films ;
- précisent clairement les modalités envisagées pour la réception des films par les élèves.

Modalités de prise en charge des entrées et des transports

Principe général

Les entrées au parcours initial, au tarif de 2,50 € par élève (principe de gratuité pour les accompagnateurs), sont prises en charge par le Département. Les entrées au parcours complémentaire, au même tarif, sont à la charge de l'établissement. Pour les deux parcours, le Département prend en charge 60% des frais de transport et retient les bus en périmètre urbain, les bus hors périmètre urbain, RER.

Les collèges retenus pour participer au dispositif s'acquittent directement des factures relatives aux entrées et aux transports auprès des fournisseurs. Les copies des factures acquittées sont adressées au Département via la plateforme de télé services accessible sur le site seine-et-marne.fr (rubrique téléservices).

Le Département procédera à l'évaluation et aux modalités de versement de la subvention compensatoire en fin d'année scolaire. Par conséquent, les établissements avancent la trésorerie pour les trois trimestres (année scolaire 2022/2023).

Contact :

Sandrine Lachaux, Département, sandrine.lachaux@departement77.fr - 01 64 14 60 52
ou 06 31 31 12 14

Micheline Robcis, Département, micheline.robcis@departement77.fr - 01 64 87 37 67

Salles de cinéma partenaires

Ville	Cinéma	Contact		Tél	Courriel
Bray-sur-Seine	Le Renaissance	Gagnaire	Christine	06 87 25 21 53	christine.gagnaire@outlook.fr
Brie-Comte-Robert	Les 4 vents	Lecron	Florian	01 64 05 32 94	flecron@briecomterober.fr
Champagne-sur-Seine	Jean Gabin	Robert	Julien	07 83 68 02 46	julien.robert@cinema-confluences.com
Chelles	Etoile Cosmos	Poly	Fanny	01.64.26.00.21	fanny@etoile-cinemas.com
Combs-la-Ville	La Coupole	Baillais	Fabrice	06 17 82 58 19	cinema@mairie-combs-la-ville.fr
Chessy	Studio 31	Pajczer	David	01 61 10 34 53	cinemastudio31@hotmail.com
Coulommiers	Hémisphère Theater	Klisaric	Dragan	06.23.45.04.72	cinemaleclub77@wanadoo.fr
Dammarié-les-Lys	Pathé Dammarié	Marie	Alexis	06 34 57 56 44	a.marie@pathe.fr
Fontainebleau	L'Ermitage / Ciné paradis	Denis	Sarah	01 64 22 78 91	sd@cineparadis.fr
Lagny-sur-Marne	Le Cinq	Pajczer	David	01.60.26.40.11	le.cinq@hotmail.fr
Meaux	Le Majestic (EN TRAVAUX)	Betry	Patrick	07 81 24 77 34	diradjmajestic@cinemas.ugc.fr
Melun	Les Variétés	Montin	Pascal	06 61 51 38 44	cinemalesvarietes@gmail.com
Mitry-Mory	Le Concorde	Garel	Alexandre	06 31 70 65 80	cineconcorde@gmail.com
Mons-en-Montois	11x20+14	Le Clerc	Michel	06.10.49.13.48	michel.le-clerc@sfr.fr
Moissy-Cramayel	La Rotonde	Laurent	Julie	01 75 01 15 43	j.laurent@ville-moissycramayel.fr
Nangis	La Bergerie	Rondstald	Mirella	07 81 94 76 20	mirella.rondstald@mairie-nangis.fr
Nemours	Le Méliès (EN TRAVAUX)	Denis	Sarah	01 64 22 78 91	sd@cineparadis.fr
Noisiel	La Ferme du Buisson	Atteia	Zoé	01 64 62 77 23	zoe.atteia@lafermedubuisson.com
Pontault-Combault	Apollo	Barbos	Arnaud	01.60.34.66.77	apollo77340@gmail.com
Provins	Le Remy	Lucas	Nelson	01 64 00 11 63	cinemalerexyprovins@orange.fr
Roissy-en-Brie	La Grange	Stagliano	Olivier	01.60.34.54.16	o.stagliano@roissyenbrie77.fr
Saint-Fargeau-Ponthierry	Les 26 Couleurs	De Combiens	Montserrat	01.64.81.26.62	administration.les26couleurs@saint-fargeau-ponthierry.fr
Savigny-le-Temple	Espace Prévert	Bevalot	Sonia	01.64.10.55.16	s.bevalot@savigny-le-temple.fr
Varennnes-sur-Seine	Cinéma Confluences	Robert	Julien	07 83 68 02 46	julien.robert@cinema-confluences.com
Vaux-le-Pénail	La Ferme des Jeux	Clément	Aurélien	01.64.71.91.20	aurelienclement.vlp@gmail.com

Contacts

Rectorat	Isabelle BOURDON isabelle.bourdon@ac-creteil.fr
DSDEN 77	
Act 'art	Muriel SAUVAGE collegeaucinema@actart77.com
Professeur relais	Thomas BONNANS thomas.bonnans@ac-creteil.fr
Cinéparadis	Sarah DENIS sd@cineparadis.fr
Département 77	Sandrine LACHAUX sandrine.lachaux@departement77.fr Micheline ROBCIS micheline.robcis@departement77.fr

Act  **art**